

Dossier ADADA

Pour un Centre de Ressources Régional De Basse-Normandie

Mai 2010

Sommaire

- Introduction aux débats Dominique Nugues,
Jean-Pierre Dupuy p.3/4
- Charte et orientation pour un Centre de ressources p.5/6
- Réactions et suggestions adhérents adada p.7/11
- Contributions Olivier Chiche/Michel Latini /collectif Adada
Synavi, Romuald Duval/Ardes, Pascal Gourdeau p.12/22
- Correspondance René.Paréja/Jean-Claude Collot p.23/26
- Réflexions, synthèse Mélanie Marie, Nicolas Maurel,
questions Emmanuelle Dormoy/post-scriptum
Melchior Delaunay p.27/30
- Rencontre et Débat avec Pascal Cauchy Présidente Culture
du Conseil Régional . p.31/36
- Commentaire et perspectives Dominique Nugues,
Jean-Pierre Dupuy p.37/38
- Document/ Proposition Conférence Permanente Danse p.39

Ensemble des contributions ADADA à la réflexion sur le Centre de Ressources

Introduction aux débats

*Interview **Pascale Cauchy** aux termes de son élection à la Vice Présidence Culture du Conseil Régional le 26 Mars 2010*

Quid de la co-construction ?
Quid des projets et objectifs immédiats ?
Quid de l'idée de transversalité ?

Co-construction

Pascale Cauchy a affirmé que le programme de la majorité régionale considérerait la culture comme une composante essentielle de la politique au sens large du terme. La culture n'est pas un secteur isolé et à

traiter à part.

Elle a aussi dit que la co-construction concrète des projets et des actions était son objectif et serait son mode de gouvernance. La collaboration avec les acteurs, les agents culturels et le public sera effectivement mis en place.

Pascale Cauchy considère que la culture est le levier, le vecteur d'une démocratie ouverte où une place doit être donnée à chacun.

Projets et objectifs immédiats

Mise en place très rapide d'une **Conférence permanente**. Ce sera l'outil de la mise en pratique de la co-construction.

Mise place, le plus vite possible, d'un **centre de ressources**. Un centre physique, lieu de formation, de débats, de documentation...

Objectifs urgents. Répondre aux situations de détresse. En premier lieu à celle de la **Danse en Basse-Normandie**.

Transversalité

Pascale Cauchy souhaite mettre en oeuvre des politiques et des actions "pluri-sectorielles" avec les domaines de l'économie, de la ruralité, de l'enseignement et de la formation.

J'espère ne pas trahir la pensée de Pascale Cauchy en relatant ses dires. Il est clair que pas mal de fonctionnements et d'habitudes risquent d'être bousculés par la mise en oeuvre de ces projets. Les responsabilités de l'ADADA et d'autres regroupements du même type vont, de fait, se voir renforcées, leurs rôles, leurs déterminations pourront peser d'un grand poids. La politique ne s'arrête pas aux soirs des scrutins, mais l'action et le débat doivent être permanents .

Propos recueillis par Dominique Nugues

La Co-construction des politiques publiques

Qu'est-ce que veut dire Co-construction des politiques publiques ? Justement avec ce travail collectif sur le Centre de Ressources, l'adada souhaite apporté une modeste réponse (Nous ne disposons d'aucuns moyens hormis notre bonne volonté) mais nous l'espérons significative.

La co-construction est d'abord un processus de concertation pour une élaboration véritablement collective de propositions concrètes. Il s'agit pourtant d'inventer !

Comment concilier le sens du concret et l'imaginaire ? Comment synthétiser l'original et le singulier avec le collectif et le grand nombre pour produire de l'intérêt général ?

Nous sommes là au cœur du questionnement politique sur la démocratie et si on veut bien s'interroger sur le sens de l'abstention lors des élections...Alors notre positionnement peut trouver tout son intérêt. Nous entendra-t-on ?

Il faut redonner au rêve et à l'utopie des vertus pratiques : tel est le sens profond de notre démarche.

Elle vaut pour tous nos concitoyens ! Ces valeurs si familières ,si déterminantes et finalement si exigeantes pour les artistes...NOUS DEVONS LES PARTAGER.

La co-construction des politiques publiques doit être le laboratoire d'un nouveau mode de relation entre les responsables politiques et les citoyens. Ainsi « changer » n'est pas de l'ordre du discours et de l'exorcisme ...Mais de l'ordre du pratique ! Ce n'est plus ce que l'on dit , mais ce que l'on fait !

Voilà nous semble-t-il, l'un des enjeux de notre rencontre avec Pascale Cauchy , mais nous devons travailler à ce qu'il en soit ainsi en toutes circonstances.

Mémoire et perspectives

Il faut savoir d'où l'on vient, pour savoir où l'on va ; c'est connu et il importe donc, s'agissant d'inventer un centre de ressources, de revoir la copie de ceux qui, dans un passé récent, ont pu être de « doux rêveurs » ! Ils nous ont précédé dans la carrière. On trouvera donc en annexe à ce dossier, trace des multiples tentatives qui ont balisé le terrain. Auraient pu figurer la Proposition d'Ateliers de Formation et de Recherche (1991/92 Michel Dubois CDN), ou La Maison du Théâtre (1992/93 Jeunesse et Sports

RenéParéja/JP Dupuy) ; nous avons pris l'option d'un panorama sur ces dix dernières années. **Maison du Théâtre et de la Danse** (2002. Fédération des Professionnels du Spectacle Vivant de Basse Normandie. A. Demeulles) , **Pôle de Formation et de Ressources des professions du Spectacle Vivant** (2005 SYNAPI de Basse Normandie) Dans la même période ce fut une réflexion conduite sous l'égide de **l'Estran** et la création des premiers regroupement de type alternatif : **Bazarnaom** et **Ateliers Intermédiaires**. À l'occasion du renouvellement de la direction du CDN (2005/2006) **Philippe Duron**, alors Président du Conseil Régional proposait une **Maison du Théâtre** ...Ensuite le Synapi et Adada vont conjoindre leurs efforts pour inscrire à l'ordre du jour un **Centre de Ressources** pour aboutir à la mise en chantier actuelle.

Il ne s'agit pas tant de répondre aux besoins de développement de tel ou tel secteur artistique que de traiter le problème du développement culturel dans son ensemble. Ce que faisant, c'est bien toutes les disciplines artistiques qui sont concernées. Enfin apparaît la volonté de faire du Centre l'affaire de tous y compris des simples citoyens... **l'ADADA** a fait de la participation citoyenne un de ses chevaux de bataille. Dans cet esprit, nous avons joint au dossier des textes qui accompagnent l'occupation du 104 à Paris...Si nous voulons que souffle un esprit nouveau dans le cadre de nos réflexions, nous devons nous montrer attentif aux initiatives citoyennes : l'occupation du 104 en est une parmi d'autres. Vraiment le but de l'art, c'est la vie ! Alors quelle que soit l'avancée de notre réflexion ...veillons-y ! Restons fidèles à Lautréamont et n'oublions jamais que « la poésie a pour but la vérité pratique »

JP Dupuy

Charte pour un Centre Régional d'Innovation Culturelle et de Recherche pour les Indépendants

Le CRI-CRI

Travailler à imaginer un Centre de ressources et de recherches régional doit se faire en évitant quelques pièges. Au principal, le Centre doit se penser indépendamment des revendications de lieux propres aux uns et aux autres.

Penser le Centre de Ressources n'a donc pas pour objet de résoudre les problèmes de lieux. Ce préalable étant bien entendu (il ne dispense pas l'adada d'apporter à chacun son soutien pour sa quête de lieu) le principe directeur du Centre c'est que le secteur indépendant des arts et de la culture a besoin de se structurer de manière autonome, besoin de disposer d'un outil qui lui soit propre, pour orchestrer et dynamiser son action. On peut comprendre la nécessité de son existence à partir des missions qui pourraient être les siennes :

La dynamique du secteur indépendant, une donnée nouvelle du développement culturel

Le vaste secteur des artistes et structures indépendantes a connu ces dernières années un développement sans précédent. Il est devenu une pièce maîtresse du développement culturel en général ; mais ce nouveau venu, heureux produit de l'exception culturelle française, reste un colosse aux pieds d'argile. Il n'y a donc rien de plus urgent que de consolider les bases de ce nouveau partenaire du développement culturel. Nouveau, parce qu'il souhaite s'impliquer clairement dans les politiques publiques et s'écarter d'une culture marchandisée et commerciale. Il aspire à concourir à la transformation des rapports sociaux. Il indique résolument qu'il est preneur des mutations

indispensables concernant nos modes de vie. Ainsi il devient un partenaire pour tous ceux qui travaillent à des changements profonds de nos modes d'existence, et en premier lieu, les politiques qui traduisent cette aspiration.

Principe de co-construction

Le principe sur lequel artistes et politiques peuvent travailler ensemble s'appelle la co construction. C'est un principe de concertation et de compréhension réciproque des objectifs poursuivis. Respectueux du fait démocratique, les artistes ne veulent ni gérer ni s'emparer du pouvoir décisionnel. Ils disent qu'une politique culturelle est impensable sans qu'ils s'en mêlent suivant des procédures et modalités à inventer. Avec quel outil une réelle collaboration peut-elle s'engager ?

Une Ligne d'horizon

C'est dans ce sens que les indépendants réclament depuis des années une « maison » ...Nous la voulons aujourd'hui largement ouverte à toutes les disciplines et ouvertes à tous les acteurs de la vie culturelle. On peut l'appeler Centre de Développement des Arts et de la Culture ...ou comme nous le faisons ici CRI CRI ! comme un cri redoublé qui vogue d'écho en écho, de bouche à oreille, de proche en proche ! Il y a quelque chose à entendre et c'est notre boulot à l'adada que de faire du proche en proche comme on fait du porte à porte.

Les indépendants sont dans l'horizontalité, c'est-à-dire qu'ils aiment la ligne d'horizon et le bleu du ciel, ils aiment selon Baudelaire la mer et le nuage qui passe : « homme libre toujours tu chériras la mer ! ». Reprenons ici la délicieuse expression de notre camarade Jésus Hidalgo : « faut y aller les gars ! nous avons le vent en poupe ! »

Relevé des missions et services que l'on peut attendre d'un Centre de ressources et de recherche

1. Lisibilité et état des lieux

Identifier et évaluer l'ensemble des acteurs artistiques et culturels opérant sur le territoire. Que ce soit une maison pour tous : amateurs et professionnels, praticiens et spectateurs. Que soit étudiée, déclinée et finalement inventée une « chambre des métiers ».

2. Offre et demande

Identifier et évaluer à l'échelon régional l'offre et la demande en matière artistique et culturelle. Production et circulation des œuvres.

3. Conférence Permanente

Travailler à harmoniser dans chaque discipline l'intervention des pouvoirs publics, des institutions, et du secteur indépendant. Doit se trouver ainsi définie une politique culturelle cohérente et adaptée aux objectifs partagés. Des Conférences permanentes peuvent être l'outil de concertation indispensable. Ce travail ne peut se conduire que dans la transparence et donc dans une claire lisibilité pour tous les citoyens.

4. Caen Capitale

Configurer et développer un dispositif Caen/Capitale. Inventaire des lieux disponibles. Mise en réseau. Organisation et coordination des actions. Promotion des forces vives régionales.

5. Recherche et formation

Veiller et impulser une recherche effective dans la production des œuvres. Etendre cette recherche à la pédagogie et à la socialisation. Éducation artistique et Éducation Populaire. L'art est toujours un nouveau métier. Orchestrer la formation. Se montrer très attentif à l'émergence et à l'innovation. Organiser la transmission. Élargir la base sociale. Art et culture vecteur central du vivre ensemble.

6. Economie

Penser et acter art et culture dans une nouvelle économie (travaux de l'Ufisc) et travailler à travers l'économie solidaire et durable à une insertion de la culture dans toutes les formes de la vie sociale. Interdépendance avec tous les aspects de la vie.

7. Concertation

Nous estimons que le Centre doit répondre avant tout aux besoins de concertation des indépendants car ils ne disposent d'aucun outil leur permettant de se faire entendre. Indépendants, ils souhaitent une organisation originale qui ne trahisse pas leur volonté d'être partie prenante d'une politique publique concertée.

JP Dupuy 28 mars 2010

Ensemble des réactions parvenues par email à partir du 28 Mars jusqu'à ce jour...

28 Mars 2010

... Se bouger le cul pour les propositions alternatives, les jeunes compagnies qui n'ont pas de plateaux en basse Normandie pour les performances et les concerts interdisciplinaires, centre de doc, plateforme Internet, faire le pôle complémentaire des Ateliers.

Communication sur l'internationale et les autres régions.

Soutien à la jeune création.

Formation technique et administrative en faisant venir des intervenants vraiment compétents et venant de l'extérieur, organisations de stages, propagande communicationnelle.

J'ajoute : il est très important de penser ça aussi en relation avec les lycées notamment professionnels et l'Université car il y a un manque de transition et transmission, et à l'avenir, ce manque de relais, de passation, c'est notre mort.

J'ajoute : production d'une revue du Centre.

J'ajoute, pour la formation, il y a urgence à ce que les techniciens et les artistes dialoguent et s'échangent des idées autant artistiques que techniques et dans les deux sens, et s'enrichissent mutuellement.

Pour moi ce centre ne peut pas mettre de côté les métiers techniques de l'art. Il est grand temps que les artistes se réinspirent de la technique vice-versa.

Thomas Ferrand

29 mars 2010

Sur la proposition adada, je valide en souhaitant qu'il soit prévu sur ce lieu ressource à Caen/capitale une mise en réseau avec les lieux existants sur la région que ce soit les lieux portés par des structures (toutes disciplines) mais aussi peut être d'autres lieux à répertorier et qui seront des relais (si on peut encore utiliser ce mot). Cela permettra de faire circuler sur tout le territoire les ressources du centre.

Marie Martin-Guyonnet

30 Mars 2010

Suite à la lecture de l'ébauche, ce que j'aimerais trouver dans une telle maison, c'est un collègue d'artistes de ma discipline capable de m'épauler, de me parrainer, faire un suivi en quelque sorte sur mes débuts ou alors me conseiller.

(c'est un peu la forme de management que je tente de mettre en place avec l'association Attilala). J'ai volontairement dissocié la production (dans une sarl) et le soutien, management, suivi...c'est quelque chose que j'aimerais partager et si cette envie est une partie de notre travail, je pense que c'est à la collectivité de rémunérer si possible ses conseils comme les conseillers d'orientation ou les responsables des dossiers Pôle emploi ne sont pas payés par l'élève ou le chômeur !

Si possible ce lieu serait aussi avec le lieu des Ateliers, je comprends bien que tu veuilles faire un distinguo entre les deux et les deux doivent garder leur esprit mais il me semble plus judicieux de les réunir sur un même pôle géographique.

Voilà, j'aimerais que cette maison ait de la vie" d'artiste dedans", que l'on entre en terrain du rêve possible avec des rêveurs qui savent transmettre et soutenir et non uniquement jauger et juger comme le font les institutions.

Il y a déjà des pôles ressources au Cargö et à la maison des Quatrans mais franchement, ça colle pas avec l'idée que j'ai de cette maison, il faut se démarquer sans cela on nous le collera devant le nez... Il existe déjà des pôles, pourquoi ne fonctionneriez-vous pas avec ?

François Boros

31 mars 2010

Objet : RE: centre ressources première proposition débat

Je veux bien réfléchir avec vous à ce centre de ressources et notamment à la place (aujourd'hui insatisfaisante faite à l'éduc pop)

La mission de l'éduc pop, pour moi faire découvrir et accompagner le débutant. Ensuite, les orienter vers des apprentissages spécifiques et plus pointus c'est là que doivent intervenir les artistes. Rendre possible le cheminement à ceux qui ont des choses à dire et pas seulement à ceux qui peuvent se payer un apprentissage et donc une prise de paroles. L'éduc pop doit permettre à tous l'éveil à la culture. J'insiste à tous si le futur artiste doit apprendre à déballer ses tripes, que celle ci puissent sentir la merde et pas seulement le foie gras.

Pour moi l'éduc pop est le commencement de tout. Le travail et le but sont partagés avec les artistes même si les problématiques sur le terrain sont parfois différentes.

Il faudrait que les animateurs mutualisent et confrontent leur expérience avec les artistes et que les artistes (en règle générale cessent de considérer les animateurs culturels comme des artistes ratés) nous travaillons tous de près ou de loin pour la liberté des penseurs de demain. Bref nous sommes ensemble dans le même but et l'envie du même voyage.

Franck Landerbal

7 avril 2010

Toujours lutter pour l'application du 1% et s'il doit y avoir un centre ressource : que ce soit un centre ressource pour tous les artistes toutes disciplines confondues.

Elisabeth Leverrier

11 Avril 2010

Metteur en scène de théâtre et intervenante dans le domaine de l'insertion par la culture dans l'Orne. Je participe à un projet de création d'un collectif artistique à Vimoutiers et souhaite également m'investir dans le projet de centre ressources.

Je souhaite interroger Pascal Cauchy sur la prise de position du Conseil Régional sur la culture en milieu rural, sur la répartition des moyens donnés à des structures artistiques en projet en dehors de l'agglomération Caennaise et de celles déjà existantes. Je souhaite également comprendre ce que le Conseil Régional entend par centre ressources.

Clotilde LABBE

PASSERELLES-THEÂTRE

22 Avril 2010

La réflexion que j'aurais souhaité partager est qu'il semble indispensable de reconnecter les différentes dimensions de la vie humaine (économique, Politique, relationnelle, poétique...) et que l'art devrait pouvoir être une passerelle. Je suis comédien à Paris et il m'apparaît que le problème c'est que dans les conditions actuelles, le théâtre, même hors productions commerciales, est bien souvent un divertissement intellectuel pour les plus aisés. Le problème vient sans doute de la spécialisation artistique ; on fait en sorte qu'il y ait des artistes d'un côté et des non artistes de l'autre (cadre, dirigeant, ouvrier, agriculteur) ; alors les non artistes vont au spectacle mais comme leur sensibilité (artistique) n'est pas mise à jour et qu'à l'inverse l'artiste est enfermé dans sa sphère, il n'y a pas de relation véritable. J'aime beaucoup le poème de Rilke, le torse archaïque d'Apollon, qui se conclut par « Tu dois changer ta vie ». Rilke s'aperçoit que l'oeuvre d'art, la statue, est un être vivant qui lui parle. C'est cette réciprocité qui doit peut être renaître ; j'ai le sentiment que des maisons culturelles pluri disciplinaires pourraient oeuvrer en ce sens ; le lieu de la production artistique serait également lieu d'échange, de conférence, de cours (art, arts martiaux, science, psychologie...) et pourquoi pas lieu de production artisanale hors artistique (agriculture, couture...). Ces lieux seraient des lieux de réseaux, des lieux d'accueil pour tous ceux qui veulent partager un savoir faire, et tous ceux qui veulent recevoir. Je crois que c'est en ce sens que travaille par exemple les Ateliers Intermédiaires. Ainsi ce lieu ou ces lieux pourraient devenir de véritables lieux Politiques ; des lieux où les citoyens de la cité apprennent et construisent le vivre ensemble.

Peut être connaissez vous le concept de permaculture qui s'applique d'abord à la culture agricole mais qui pourrait prendre tout son sens ici ; <http://fr.wikipedia.org/wiki/Permaculture> / <http://fr.ekopedia.org/Permaculture>

Pour résumer, j'aimerais proposer une réflexion sur la création d'un espace de Perma-Culture. J'espère que ces réflexions ne sont pas à côté de la plaque,
Bonne réception,

Michaël Benoit

23 avril 2010

la mise en place des relais culturels régionaux, avec les difficultés, les informations fausses, puis vraies, les découvertes, mais aussi déjà (en tout cas pour nous) une lecture visible au niveau national, et plus, de l'attrait que suscite pour les compagnies l'ouverture d'un "nouveau" lieu de pensées et de créations qui est à l'écoute et fait des propositions...Plus de 15 dossiers reçus à ce jour (plus de 30 contacts fermes et de nombreux rdv ...) de Strasbourg à Paris, Amiens, Bordeaux en passant par Montréal.

Donc, 2angles pense qu'un lieu ressource pour la danse contemporaine, situé à Caen, aura son importance. Une véritable interface entre les activités du territoire et la "grande ville"...et réciproquement.

Nous sommes particulièrement attentif au point 5 et 6...relations à la recherche, à la formation et aux "économies". Ces points doivent se débattre et s'étoffer, nous pensons que c'est là que se joue notre avenir en construction.

2angles Flers 61000

23 Avril 2010

Il ne m'est pas facile d'élaborer une pensée très positive alors que la situation des artistes et artisans de l'art me semble vraiment catastrophique en France aujourd'hui. Je suis née avec des rêves de théâtre et d'art, un enthousiasme fou de partager cela.

Beaucoup de nous avaient encore la possibilité de le faire il y a 10 ans, depuis, c'est la chute libre pour les 2 tiers de la profession (toutes disciplines confondues).

Ceux qui restent en pleine activité en crève de devoir répondre à des commandes publiques/privées, à trimmer dans des boulots alimentaires; pour OCCASIONNELLEMENT produire leur propre création... On me dira peut-être que "répondre à la commande en y insufflant son regard personnel est un exercice de style intéressant". Soit. Mais sommes-nous toujours à l'époque de Molière ou de Michel-Ange?

Cécile Blaizot Genvrin

« Bricoleuse de truc et tricoteuse d'histoires »

lilywavelandalavache.com

25 Avril 2010

Je rejoins nombre de réflexions des uns et des autres, ce qui me rassure.

Est-ce volontaire que certains domaines artistiques sont omis ?

Par exemple, nous, en arts appliqués (céramique, textiles, design, bois etc) !!!ne pas confondre avec les métiers d'art, je parle bien d'art

Je crois qu'une maison de ressources où divers domaines se côtoieraient serait vraiment stimulante pour tout le monde

Je suis persuadée qu'un danseur a de l'influence sur une brodeuse, un comédien sur un peintre, un poète sur un cinéaste etc

Ça me gêne tous ces cloisonnements actuels avec une inculture de l'autre

Anecdote :

Des amis ont organisé ART A LA MAISON à Ouistreham : pendant tout un week-end, une maison reçoit

des artistes (généralement amateurs mais d'un bon niveau quand même)
et invite ses amis, voisins, collègues à les découvrir, et à découvrir une pratique artistique abordable, pas élitiste.

Je me suis ainsi retrouvée avec des comédiens, des musiciens, un poète, un photographe, un plasticien et nous avons présenté notre activité aux visiteurs curieux.

Ce fut excellent, pour tout le monde

Donc j'imagine ça dans cette maison de ressources, évidemment plus professionnelle mais c'est l'idée de faire rencontrer les gens, si ça a marché avec des amateurs, ça marchera avec des professionnels

Ce que j'aimerais bien aussi, c'est que certains domaines artistiques ne soient plus négligés par les acteurs de la connaissance et de la diffusion des arts surtout dans les instances politiques comme le Conseil Régional, les Mairies.

Cette maison des ressources peut jouer un rôle dans ce sens.

Et aussi, il manque : un annuaire des artistes de Basse-Normandie, de tous les artistes...

Il manque : un centre de documentation

Je veux bien y être embauchée et laisser ma place au Ganil ...

Encore une réflexion, le problème des lieux publics non accessibles aux indépendants ou alors financièrement inabordables, même avec un projet qui tient la route !

Surtout en ville, surtout à Caen

On laisse des lieux vides alors qu'on pourrait les faire vivre par des activités culturelles très communicantes et socialement fédératrices.

C'est quand même aberrant de ne pas pouvoir monter une belle expo à Caen mais à Tourville sur Odon, par exemple, oui !

Pourquoi ne nous fait-on pas confiance ou ne nous donne-t-on pas la chance de pouvoir le faire au moins une fois?

On ne coûte pas si cher que ça !

Catherine Troude

25 Avril 2010

Voilà donc quelques éléments de contribution, il n'est jamais trop tard :

Un centre de ressources évoque pour moi qui milite depuis presque 15 ans pour la reconnaissance des pratiques audiovisuelles régionales. A travers le RADAR-Normandie c'est un véritable réseau d'entraide, de mutualisation et de rencontres que nous avons réussi au bout de deux ans à mettre en place. C'est cette dynamique que j'imagine dans un centre de ressources. Un lieu ouvert sur toutes les disciplines qui permet la transversalité, la pratique vidéo est d'ailleurs de plus en plus un élément fédérateur et de convergence entre les artistes. Un lieu de travail qui permet lorsque nous mettons en places de formations de les ouvrir au plus grand nombre pour permettre à chacun de s'approprier une pratique en grande partie technique.

Le travail et la démarche de mutualisation des Ateliers Intermédiaires est fondamental et notre présence en son sein permet de croiser les regards et les disciplines, néanmoins il est évident que l'étroitesse du lieu réduit le projet et ne lui permet pas de se développer à la hauteur qui devrait être la sienne.

Ce centre de ressources doit permettre de mettre en place des espaces capables d'accueillir des structures, des bureaux, un espace mutualisé pour les démarches administratives et un centre de ressources audiovisuelles. En effet, nous avons déjà presque 1000 films tournés en Basse- Normandie, une collection unique qui "dort" faute de moyens pour la mettre à disposition du plus grand nombre. En outre les archives filmées des spectacles, des rencontres avec des artistes fait partie de nos ambitions pour l'avenir mais impossible actuellement de partager ces documents rares et précieux pour la mémoire collective, faute de moyens, faute de places. Le centre de ressources doit être ça aussi un lieu de conservation et de mémoire des pratiques artistiques émergentes et indépendantes de façon à se rendre compte de la richesse incroyable que constitue tous les artistes vivant et travaillant au plus près

de nous.

Il est important d'imaginer y trouver des salles capables d'accueillir du public pour des présentations de travaux, de spectacles mais aussi des films, supports à débats, à échanges et à discussion. Le développement des technologies numériques dans le domaine de l'audiovisuel a considérablement permis des prises de paroles via des documentaires or les lieux habituels de diffusion de films débordent de demandes de débat qui bien souvent débordent l'œuvre artistique mais qui sont de vrais moments de débat et d'échange qui prennent appui sur une œuvre artistique pour libérer la parole. Il faut pouvoir ouvrir ce lieu au débat, à l'échange et à la réflexion.

Romuald Porreti
Radar – Film court

Ensemble des contributions

Proposition de création d'un Centre Régional d'Innovation Culturelle et de Recherche pour les Indépendants

Par Olivier Chiche

Imaginer une telle structure me semble indispensable. Que cette structure ne se réduise pas trouver des solutions aux difficultés que chaque compagnie rencontre dans sa quête d'un lieu pour travailler, cela est évident. *La logique proposée n'est ni individuelle, ni seulement matérielle.*

Il s'agit de *permettre au secteur indépendant de se structurer, de se doter d'un outil propre lui permettant non seulement d'exister, mais d'exister comme indépendant, en gardant cette spécificité qui fait aussi son intérêt.*

Cependant, je ne crois qu'on puisse dire en Normandie que « le vaste secteur des artistes et structures indépendantes a connu ces dernières années un développement sans précédent ». A Rennes sans doute (*Arts factories,...*), à Nantes, à Paris (*La Générale*), et Lyon, à Marseille (*Le Montévidéo,...*). Mais comment parler du développement des structures indépendantes en Basse-Normandie ? On peut

parler de la naissance, de la constitution si l'on veut des *Ateliers intermédiaires* par exemple, mais le développement, c'est beaucoup dire, et c'est laisser croire que tout va bien. Ces structures sont – et il me semble indispensable de le rappeler – une réaction vitale, un effet de la crise sans précédent qui a touché le secteur des arts vivants, qui est moins dû à la crise économique, qu'à un projet idéologique d'en finir une bonne fois avec la culture et surtout avec une création vivante et hors contrôle.

Un état des lieux rapide de la politique culturelle me semble nécessaire et peut se résumer en quelques mots : nous connaissons une situation de crise grave au regard de la diminution du soutien public à la création, puisqu'en France, la production culturelle vivante dépend pour une très large part de l'action publique.

Le contexte général, ou en quoi consiste une politique de droite dans le domaine culturel (plan national) :

1) favoriser *le patrimoine au détriment de la création* (à ce titre la nomination de l'ancienne directrice du domaine de Versailles était emblématique), favoriser *la communication comme produit au détriment des artistes non médiatisés* et *la culture au détriment de l'art comme création*.

2) *penser la culture dans une logique entrepreneuriale* : exigence de *rentabilité* et d'*efficacité immédiate*, *logique de grande consommation* (du chiffre et un retour sur investissement), ce qui implique *une concentration des forces* et une élimination des canards boiteux. Pour cela, il faut identifier les « vrais » artistes, *i.e.* confirmés par le nombre de cachets, les vraies compagnies, *i.e.* reconnues par le marché parce qu'elles tournent et les distinguer des « faux » artistes, des simulateurs qui préfèrent le plaisir et le jeu pour éviter de chercher un véritable emploi et devenir adultes. En termes de ligne politique, cela signifie de renforcer ce qui existe et marche déjà, créer des pôles d'excellence (comme pour l'université, ou comme pour la sidérurgie) et développer une lisibilité de celles-ci au niveau national, ou plutôt européen (par exemple en B-N le Drac soutient plus que tout les Boréales), puisqu'on est en plein fantasme d'un monde où tout ne serait que concurrence.

Le contexte local, ou en quoi a consisté la politique de gauche en Basse-normandie jusqu'à présent :

1) Elle se résume dans le contexte de la crise et de désengagement de l'Etat, à ***maintenir et soutenir ce qui existait déjà*** : les grandes institutions (Théâtre de Caen, CDN, CCN, ESAM, FRAC, Wharf) dans une logique de continuité du service public, les petites compagnies sur le mode du clientélisme. C'est pourquoi paradoxalement la gauche n'apparaît du côté des forces de progrès, mais de celles du conservatisme.

2) Dans les deux cas, ce qui a présidé depuis la crise de 2003 dans la Région, c'est ***une absence totale de vision globale et d'ambition pour la culture vivante*** : la Région a créé des outils de soutien à la consommation culturelle comme la carte t@too, des dispositifs de diffusion favorisant l'accueil de compagnie dans les établissements scolaires via le budget participatif, avant de définir une ligne claire et engagée de politique culturelle.

3) La Région n'a pas su comment imposer aux grandes institutions de travailler ensemble considérant que leurs publics étaient hétérogènes – mais quoi, diriger une institution culturelle est-ce une rente de situation, est-ce satisfaire une clientèle ? Plus précisément, elle ***n'a pas su créer les conditions d'une dynamique des institutions*** pourtant nombreuses, puissantes et qui devrait pourtant servir au développement de la Région sur le plan culturel, pas plus qu'elle ***n'a pas su impulser une articulation vivante et multiple entre la création indépendante et les institutions***.

4) **Les structures indépendantes n'ont pas été intégrées à une logique de développement**, mais

maintenues pour certaines en survie, sous respirateur, alors qu'elles constituent un vivier de création et qu'elles tissent sur le territoire un réseau propre à soutenir un développement local, à dynamiser le rapport à la culture et l'existence.

Nécessité de s'appuyer sur les structures indépendantes.

Le développement des structures indépendantes et alternatives est *l'enjeu majeur d'une politique culturelle engagée qui reste à inventer*. C'est un **élément essentiel de la vie artistique** qui constitue un **vecteur de rénovation de la politique culturelle**, mais aussi sans doute de la gauche à partir des régions. La légèreté de ces structures – comparativement aux grands appareils – leur situation sinon marginale, du moins en prise directe avec la société – loin des sphères institutionnalisées et centralisées – leur permettent d'**inscrire l'art au cœur des modalités ordinaires d'existence**, de la décentralisation et enfin du développement territorial (ex. des Labomylettes qui dans le Bocage reçoivent un accueil toujours grandissant des habitants sans aucun soutien médiatique)

Les jeunes compagnies, les compagnies indépendantes, parce qu'elles échappent à la logique de formatage des circuits de diffusion, parce qu'elles ne sont pas réduites à des impératifs de productivité et de rentabilité absolus constituent de **véritables laboratoires où se construisent dans un rapport plus direct avec le public, recherches, inventions, expérimentations**. En ce sens, elles sont ce que Michel Foucault nommait des « hétérotopies », des « utopies localisées », des contre espaces, des espaces alternatifs de résistance à l'ordre dominant, des marges de liberté où d'autres vies, où d'autres manières de vivre peuvent s'inventer, se donner à voir et à entendre. « Donner lieu » à ces espaces hétérotopiques est indispensable.

Davantage, **la Région peut constituer un pôle d'attraction de jeunes compagnies**. Plutôt que de jouer la conservation, elle peut parier sur l'innovation et réunir des conditions d'accueil et de travail et d'intervention sur tout son territoire. Plutôt que d'être la profondeur de champ d'un Grand Paris où l'on relèguera les personnes âgées dans des maisons de retraites qui pousseront comme des cèpes à l'automne dans les vingt ans à venir, pourquoi ne **pas faire de la Région un espace vivant de création artistique dynamisant autant la culture que le territoire** ?

Cela suppose que le politique joue pleinement son rôle en créant des interfaces : d'une part, en permettant aux artistes d'obtenir les locaux dont ils ont besoin pour travailler, pour être accueilli en résidence et élaborer une recherche, et d'autre part en donnant aux artistes les moyens de rencontrer le public pour permettre une appropriation des expériences artistiques, en impulsant enfin la création d'un festival de jeune création contemporaine (sur le modèle de ce qui se fait à Genevilliers et en l'étendant à toutes les disciplines artistiques) qui ferait une part au national et au régional.

Olivier Chiche

7 Avril 2010

24 Avril 2010

Contribution Michèle Latini

Problématique Formation, Michèle Latini revient sur la nécessité d'aider le lieu Espace Danse. Son témoignage met en évidence qu'un problème sérieux concerne l'organisation et les moyens consentis à la formation. Pour l'Adada (comme pour le Synavi par ailleurs) la professionnalisation reste une préoccupation fondamentale. Dans la Région, actuellement, plus de 2000 élèves s'inscrivent dans la filière artistique...Il s'agit le plus souvent d'une approche bien timide des réalités artistiques mais en l'état, elle suscite un engouement constant qui, hélas

débouche sur des « formations » trop rares et par trop exceptionnelles. Le témoignage de Michèle Latini est hélas probant d'un axe de réflexion dont doit s'emparer le Centre de Ressources. Quel soutien tangible les responsables de formation peuvent attendre du Centre ? Vraie question. ADADA

Alerte : DANSE PERSPECTIVE Formation supérieure de l'artiste interprète en danse.

Alors que se confirme cette nécessaire réflexion autour du triptyque : - formation - création – diffusion - auquel chacun se réfère (Ville de Caen, CCN, Région, Département....), Danse perspective expérimente ce triptyque depuis très longtemps et au plus haut niveau : **c'est à dire le niveau que l'on doit proposer aux futurs artistes interprètes...**

Alors que s'affirment les partenariats autour de cette nécessaire réflexion :

Le C.C.N.C B/N ,

Le Centre Régional des Arts du Cirque,

Le CDN.

Les Boréales, Centre régional des lettres,

Le Théâtre de Caen

Le réseau des artistes nés en Basse-Normandie qui s'expriment dans des compagnies internationales.

Ceux-ci interviennent depuis toujours au cœur de l'action de Danse perspective soit pour proposer des work-shop, des courtes pièces chorégraphiques ou autres rencontres.

Danse perspective, dont c'est le métier depuis la création du Centre de Formation des professeurs de danse habilité par l'État, face à ces partenaire cités tient à garder une indépendance financière **jusqu'au moment ou seront posés et reconnus des jalons fort au niveau régional et national** afin que ne se dissolve pas tout ce long travail de tricotage de terrain dans le flot des larges missions héritées des cahiers des charges des uns ou des autres.

Je rappelle que l'association n'est que dans l'œuvre, elle n'a aucun salarié, aucun lieu, là est sa force, là est sa limite.

Si une structure s'empare de cette mise en œuvre il faudra ajouter un minimum 30 000 euros pour un responsable, et **regarder d'un peu près les contenus afin que ceux-ci répondent à ce type de formation.**

Danse perspective agit grâce à ses réseaux. **(à ses réseaux.)** AUX RÉSEAUX CRÉÉS DEPUIS LA NAISSANCE DE L'ASSOCIATION ET EN BIEN EN AMONT DEPUIS LES FORMATIONS DISPENSÉES DEPUIS L'OUVERTURE DE L'ESPACE DANSE.

L'an prochain l'association prendra vingt ans. C'est un tournant décisif que j'engage.

Depuis 3 ans Danse Perspective propose des formes élargies de Formation Supérieure : une

rencontre avec un artiste (ou un groupe d'artistes, en liaison avec une œuvre de référence, un minimum de 50 h d'atelier, une performance sur scène en compagnie d'autres groupes chorégraphiques de la région, nationaux ou directement concernés par la thématique du moment. Il s'agit bien de formation, de performances et de la diffusion d'œuvres, parfois de création.

Ensuite, ces réalisations sont visibles sur le terrain lors de soirées partagées : pour 2009/2010 : Au CCN, A Bayeux, à la Renaissance Mondeville, à Danse de tous les sens Falaise et autres....

Alors que se semblent s'affirmer les partenaires autour de cette nécessaire réflexion, **je tiens à poser cette urgence** au sein des morts annoncées visibles ou souterraines des compagnies indépendantes ou des lieux d'expérimentation, de formation.

- Le Camion de Jacky, l'œuvre de sa vie
- L'Hippocampe lieu d'expérimentation,
- Puzzle
- Studio 50

- **L'Espace Danse**, lieu emblématique de toute une vie de partage autour de la formation, lieu de répétition pour des petits ajustements duo, training, stages (2 studios, 2 vestiaires douches, bureau équipement tapis, miroirs. Ce lieu, qui, depuis presque vingt ans traditionnellement ouvre ses portes gratuitement perpétuant la tradition installée dès la création par mes soins en 1983)

Cet endroit va disparaître. Il est depuis 10 ans sous la responsabilité de Nicole Legoux, il apparaît depuis toujours comme havre ressource discret mais efficace. Tour à tour lieu de pratique amateur, de formations professionnelles de haut niveau, Centre de formation des professeurs de Danse Habilité par l'Etat. Hébergeant de multiples répétitions et Stage pour les professionnels, dans la discrétion et la gratuité la plus parfaite...**Est-ce parce que ce lieu de proximité n'a bénéficié d'aucun financement des tutelles que l'on ne doit pas s'émouvoir de sa disparition ? puisqu'on parle d'urgence : il y a urgence à l'avenir de ce nouveau métier : Danseur !!!!**

L'urgence pour Danse perspective 2010 :

Aller jusqu'au bout des projets 2010.

Région demande :	17000 euros	reçu :	9000 euros
Ville de Caen demande :	7000 euros	réponse :	2000 euros
Département demande :	7000 euros	réponse :	5500 euros

Michèle Latini

DANSE PERSPECTIVE

16, impasse du Chemin Vert

14440 CRESSERONS

Contribution collective ADADA

Réunion Adada, du vendredi 2 Avril 2010

Etaient présents une dizaine de camarades. Il est pris connaissance de l'occupation du 104 à Paris. Examiner en quoi le 104 qui s'est présenté comme expérience laboratoire peut nous concerner

Qu'en est-il du 104 à Paris ?

Lieu culturel implanté dans le quartier nord de Paris entre le 19^e et le 20^e arrondissement, à l'initiative de la Nuit Blanche de Paris. Il a été décrété « laboratoire » de 38 000 m², avec à la tête deux directeurs (Cantarella et Fisbach). Cela n'a pas fonctionné, à l'heure actuelle, le 104 n'a plus de directeurs (démission). À l'heure actuelle, les observateurs s'accordent à penser que l'expérience est un fiasco. Le 104 n'a d'avenir que repensé.

Pour l'Adada, il faut que le lieu tout de suite s'intègre au besoin des populations et avec toutes les communautés du quartier avec une culture de proximité mixant de manière attractive des services et les activités artistiques. Construire un projet commun de vie : citoyens et artistes.

Concernant le Centre Ressources et les indépendants

Est examiné le rapport du secteur indépendant aux institutions. Quelle interdépendance existe ? et comment aller plus loin ?

Il faut éviter la mise sous tutelle des petites compagnies par les institutions.

Selon notre ami Dominique Nugues. Les indépendants doivent s'affranchir, s'émanciper et prendre en main leurs affaires. Le Centre de ressources doit le permettre. Il est donc un outil d'autonomie et d'émancipation.

Selon l'ami René Paréja, cela semble difficile de dire aux élus de « dépouiller » le CDN de ses prérogatives ou alors il faut modifier son cahier de charges, c'est-à-dire l'alléger de l'aide aux compagnies.

Jean-Pierre Dupuy rappelle que c'était bien ce qui avait été convenu avant l'arrivée du nouveau directeur ! Pourquoi donc la mise sur orbite d'une « maison du théâtre » en 2005 par Messieurs Parthenay (Drac) et Duron (Président de Région) a-t-elle été remise en question ?

On ne peut s'en tenir qu'à des hypothèses. Selon certains : Le barrage de l'institution CDN expliquerait l'abandon de la maison du théâtre. Ils estiment que la création et l'existence d'une telle « maison du théâtre » portaient ombrage aux intérêts du CDN. En effet, il y perdait la main mise qu'il a pu exercer sur le développement du théâtre qui finalement s'est fait en dépit de lui et qui continue de se faire toujours en dépit de lui.. Actuellement, l'apport du CDN à la vie des compagnies est quasiment nulle, mais celui-ci s'en réclame car cela fait parti de sa batterie d'alibis commodes pour couvrir son déficit structurel ! En réalité le développement des compagnies indépendantes est le cadet de ses soucis.

Les compagnies servent, entre autre, à noyer le poisson : à empêcher que soient pensées des vraies solutions alternatives ! On peut donc être certain que le CDN sera un opposant déterminé (et il dispose de moyens pour cela bien plus que pour la création réduite à la portion congrue) du Centre de Ressources ...Jusqu'à ce qu'éclate au grand jour un nouveau scandale sur le déficit abyssal de l'institution.

C'est donc une très bonne chose que le Centre de Ressources se dégage d'un trop grand enclavement dans le secteur théâtre car il doit à une certaine sclérose mâtinée de corporatisme qui gangrène le secteur, l'impossibilité d'exister. D'exister et d'innover !

Innover c'est un impératif...Il faut répondre à des besoins nouveaux ! Il faut tirer des conséquences sérieuses de la réussite culturelle. Cette réussite aujourd'hui se mord la queue et ne produit que de l'effet d'aubaine !

Ça veut dire quoi ? Que les moyens nouveaux ne sont pas dégagés pour élargir la base sociale de la « consommation » culturelle mais ils renforcent et facilitent la « consommation » de ceux qui en jouissent déjà . (Par exemple le CDN est régulièrement « renfloué » ce qui se traduit par 1 une marge toujours plus étroite en matière de création artistique et une inflation exorbitante du budget « COM. » En même temps une baisse constante des recettes propres.

Le **Centre de Ressources** peut et doit trouver avec les institutions un *modus vivendi* ; c'est un aspect tout à fait essentiel et si le CDN reste un abcès de fixation, il ne doit pas compromettre une approche sereine et ouverte du problème et d'une collaboration possible avec les institutions. L'arbre ne doit pas cacher la forêt !

Beaucoup d'institutions ont tout à gagner avec un Centre de Ressources efficace, prenant en charges des problèmes qui sapent leur propre dynamisme ! Arrêter de faire des institutions des fourre-tout, c'est un service bien compris que le Centre de Ressources peut rendre.

Récapitulons les axes de travail pour imaginer le Centre de Ressources. Il semble s'en dégager trois :

1. **Accompagnement** : écouter et accompagner les expériences. La recherche. L'utopie. L'imaginaire social. Compléter les lieux et réseaux existants. Valoriser ce qui existe. Coordonner et soutenir. On doit pouvoir trouver au Centre des Conseillers compétents qui favorisent dans tous les domaines la professionnalisation. L'accompagnement peut être planifié...Organiser la formation à partir d'un inventaire tenu à jour des ressources tant humaines que matérielle. Qui fait quoi, dans quelle échéance ?

2. **La proximité**. Éviter grand messe et usine à gaz. Rester fidèle à l'identité indépendante et respecter les microstructures. Associer les citoyens. Bref penser la proximité et penser une culture concrète et pratique au plus proche de la vie des gens. Arrêter de cloisonner, découper, fragmenter. Retrouver le sens d'une certaine gratuité. Art et Art de vivre doivent pouvoir se conjuguer. Retrouver le sens du temps (l'a-t-on jamais trouvé ?) . Le temps et son appropriation c'est droit et liberté de....Vivre. L'art doit contribuer à l'émancipation des hommes : a-t-il mieux à faire ?

3. **Coopérative Politique** : revendiquer la mobilisation et la maturité politiques de l'ensemble des indépendants pour co-construire la politique culturelle avec les politiques. Il y a un traitement politique des problèmes possibles si on interroge et développe la notion de démocratie. Tout artiste de toute discipline doit pouvoir se reconnaître dans la charte et le fonctionnement du centre ressources. !

Comment peut-il avoir pignon sur rue immédiatement ?

Il faudrait s'appuyer sur des signes tangibles d'une collaboration CAEN Et RÉGION. Par exemple retenir immédiatement l'hypothèse de l'église Saint sauveur comme lieu symbolique de cette volonté. Cela donnerait une belle visibilité, au cœur de la cité, à l'entreprise. Un point de ralliement et de convergence ! Une sorte de syndicat d'initiative de la culture contrôlé et maîtrisé par les indépendants.

7 avril 2010 pour l'adada, Salomé Marais

Approche du Synavi de Basse Normandie

Le Centre de ressources est depuis toujours une forte revendication du Synavi et de sa section bas normande. Tout naturellement Romuald Duval, son secrétaire régional propose ici un état de la réflexion de son organisation. La volonté de couvrir un champ plus large que le strict champ du spectacle vivant n'empêche pas le Synavi de se reconnaître dans nos propositions (adada) et réciproquement. C'est pourquoi l'approche du Synavi revêt une singulière importance et requière toute notre attention. ADADA

21 Avril 2010
Romuald Duval

Contribution à la réflexion sur la création d'un **Centre de Ressources et de Développement pour les arts vivants en Basse Normandie**

UN CRI POUR UN CRIC! (CENTRE RÉSEAU D'INTÉRÊT COLLECTIF)!

Nous voulons des moyens, des lieux et du temps pour développer le rapport singulier au monde que nous entretenons via l'art en général, les arts vivants en particulier. Nous revendiquons notre liberté d'expression et de diversité (singularité)!

Qui est donc ce « nous »? Il rassemble les artistes et les citoyens de plus en plus nombreux qui aspirent à se réapproprier leurs vies, à échapper aux logiques libérales de domination, à réfléchir d'autres modes de vivre-ensemble.

Pour tendre vers ces objectifs, un outil est devenu nécessaire : les artistes du secteur indépendant ont besoin d'une base, d'un réseau organisé pour exprimer et développer, épanouir le potentiel de richesse collective des arts vivants. Richesse de la pensée, de l'imaginaire, du rêve qui - à nos yeux - « vaut » bien plus que la richesse strictement matérielle. Le centre dont il est question doit permettre une meilleure mise en commun de cette richesse. Car aujourd'hui celle-ci est éparpillée, morcelée. Dans l'intérêt général elle doit être rendue visible et accessible au plus grand nombre si l'on veut bien reconnaître d'utilité publique la possibilité pour chaque citoyen de développer ses capacités d'esprit critique, de jugements esthétiques, etc.

Un réseau solidaire de coopération

Nous voulons que ce centre serve à créer des liens durables entre artistes et citoyens. Il importe que ce centre sache s'inscrire dans un réseau social, qu'il soit avant tout un lieu de vie ; un lieu VIVANT. Que l'on puisse s'y arrêter ou juste y passer, l'investir ou le parcourir. Ce qui implique que l'art puisse s'y manifester (outils de travail, espaces de répétitions et monstration). L'expérience du 104 à Paris nous fournit l'exemple d'un échec dû en partie à l'absence de considération pour cet aspect « social » des choses. C'est qu'en réalité elle traduit une certaine conception de l'art avec laquelle il s'agit de rompre. L'élitisme, inscrit dans le concept d'excellence, masque une culture de classe qui conduit à la « muséification » de l'Art, c'est-à-dire à son enterrement. A l'opposé le centre s'appuierait sur les réseaux formels et informels constitués par « les mondes de l'art », concept du regretté Pierre Bourdieu et regroupant artistes, spectateurs, citoyens. La coopération de sociologues à son élaboration doit d'ailleurs s'envisager comme il est souhaitable que des artistes eux-mêmes rêvent et réalisent l'aménagement pratique et esthétique d'un lieu concret. Ceux des artistes qui se sont regroupés en collectifs, mutualisations, coopératives, etc. font la démonstration quotidienne d'une gestion démocratique coopérative, de l'intérêt d'une économie sociale et solidaire. Ils ont su créer leur îlot d'utopie ; le centre doit s'en inspirer pour initier et alimenter un vaste réseau de coopération solidaire. Coopérations consistant en échanges d'information, de compétences, de pratiques.

Plus globalement, doté d'un ou plusieurs lieux de travail et de présentation, d'outils administratifs et de communication, ce centre pourrait se préoccuper **de la formation initiale et continue, de la formation par le compagnonnage, du soutien à l'émergence et à la réalisation de maquettes, de promotion des réalisations régionales, du rapport aux pratiques amateurs, de l'éducation populaire et de l'éducation artistique.**

Ainsi pensé comme lieu d'échange et d'enrichissement mutuel, il proposerait un modèle de professionnalisation stimulant parce que toujours en mouvement, en questionnement et en devenir (faisant toujours place au « nouveau » tout en s'appuyant sur « l'ancien »). Conçu dans

un mode de transmission horizontal, démocratique pour dépasser les modèles hiérarchiques qui constituent un frein à une véritable émancipation par la culture.

Un lieu de co-construction de la politique publique

Oui, nous voulons faire de la politique autrement! Nous souhaitons être concertés, associés aux décisions politiques! Nous souhaitons fortement y contribuer! Peut-être est-ce dû au fait que nous sommes amenés à en faire tous les jours dans nos entreprises et pour pouvoir réaliser nos actes créatifs, peut-être parce que l'acte de créer est un acte politique en soi, quoiqu'il en soit, « nous » ne voulons plus être les sujets d'une politique, nous voulons en être les acteurs. Ce qui implique que les responsables politiques s'investissent dans une co-construction et donnent du temps et des moyens aux outils de concertation (cf CRSV ou future Conférence Permanente pour la Danse Contemporaine en Basse-Normandie)! Lesquels outils sont appelés à devenir des lieux non pas de concertation mais d'élaboration des mesures politiques.

À ce titre, la dimension régionale de l'entreprise paraît – sans jeu de mot – capitale! A ce niveau, les disparités entre territoires, les incohérences d'aménagement, de lieux sans moyens de fonctionnement et d'artistes sans lieux sont criants. Ces problèmes ne peuvent être résolus que dans la concertation permanente entre les responsables des politiques culturelles, artistes et citoyens. Cet outil d'organisation fait partie du projet de centre qui devrait abriter syndicats et associations qui contribuent à l'élaboration des politiques publiques.

Ainsi, le **Centre de Ressources**, comme le suggère le synavi, « *pourrait prendre la forme d'un EPCC. Ses activités présenteraient un intérêt pour chacune des personnes morales en cause et contribueraient à la réalisation de la politique culturelle. Son fonctionnement associerait les acteurs culturels, les collectivités locales et les publics.* »

Romuald DUVAL
Caen, le 21 avril 2010

Commentaire du point de vue du Synavi

23 Avril 2010

La Compagnie du Théâtre, en réponse à Romuald Duval

Bonjour,

Si je puis me permettre, à propos du texte « contribution centre de ressources »...

Il me semble que ce projet rentre dans le cadre de l'Agenda 21 et plus particulièrement dans celui de l'Agenda 21 Culture et qu'il serait bon de le faire remarquer.

La région applique à son échelle, l'Agenda 21. Et soutenir ce genre d'action lui permettra à son tour d'obtenir des soutiens plus importants...

Et pour ma part pas de souci pour l'estampillage Synavi de ce texte.

Amicalement,

Alexandre Colas

Salut Alexandre,

Oui, la charte de l'Agenda 21 de la culture peut inspirer le projet de centre, mais à ma connaissance, la Région n'en est pas signataire...

Amicalement,

Romuald D.

Un EPCC n'est peut-être pas très indiqué car il limiterait à la sphère étroite d'une coopération d'établissements publics, or le centre de ressources pointe des absences ou carences de structures concernant la sphère du semi-public. Peut être une Coopérative d'Intérêt Collectif serait-elle plus appropriée ?

Jean-pierre D.

Contribution à la réflexion sur la création du CRIC

Par Pascal Gourdeau ARDES

Sans avoir connaissance de l'état d'avancement de la réflexion collective ni des autres contributions/intentions et suite à la rencontre avec P.Cauchy quelques suggestions à discuter qui pourraient participer de la définition de la fonction du CRIC, principalement organisées autour de la thématique de « l'économie de la culture ».

1) Évaluation de l'utilité sociale des entreprises culturelles

- En 2011, continuer à mener la réflexion sur la notion d'évaluation de l'utilité sociale au delà de l'expérimentation actuellement en cours avec 6 assos culturelles et artistiques bas-normandes/vérifier la pertinence du propos/l'efficacité de la méthode/travailler sur les manques et enrichissements et sur l'essaimage du chantier avec d'autres assos intéressées.

2) Évaluation de la politique culturelle de la Région Basse Normandie

Travailler en concertation avec le Conseil Régional pour penser un outil d'évaluation de la politique culturelle du Conseil Régional en prenant appui sur l'existant en la matière dans d'autres régions, en mobilisant des acteurs extérieurs à la Région ayant avancé sur le sujet (JM Lucas..)

3) les problématiques financières du secteur culturel:

De nombreuses structures culturelles souffrent à la fois d'un manque de trésorerie, d'une absence de fond de roulement, d'un accès rare et complexe au prêt bancaire et d'une difficulté « culturelle » à s'affronter à la question de l'argent et de la gestion.

Un chantier participatif pourrait se mettre en place au sein du CRIC pour évoquer ces questions (prêts sur investissements de création?/fonds d'investissement

dédié à la culture? Fond de garantie dédié à la culture ? Rapprochement avec les financeurs dits solidaires, quelle politique du Conseil Régional à ce niveau??...quelles nécessités (ou pas) de formation collective sur la question de la gestion..)

4) Eco-conditionnalité et Eco-Responsabilité

Les politiques publiques dont celle du Conseil Régional prennent (ou vont prendre) de plus en plus en compte dans leurs choix d'attribution de soutien financier les critères environnementaux. Le secteur culturel ne peut pas s'oblitérer de cette question. Déjà l'Ardes accompagne certains Festivals bas-normands sur les questions liées au développement durable.

Un chantier interrogeant les pratiques écologiques des structures culturelles peut-il être pensé en concertation avec la Région?

(énergies renouvelables et économies d'énergies/déchets/prestations alimentaires/éclairages bio!/produits réutilisables/transports collectifs...)

5) Mutualisation économique :

Le Cric pourrait être aussi l'espace de mise en place au niveau départemental ou régional d'outils mutualisés entre certains acteurs culturels.

Ainsi une vingtaine de manifestations culturelles se sont engagées récemment dans la constitution d'un groupement d'achat de gobelets réutilisables. D'autres besoins communs pourraient être signifiés et des économies d'échelle réalisées dans le cadre de cette mutualisation économique.

6) gouvernance et enjeux de démocratisation culturelle:

La question de la gouvernance des structures culturelles serait aussi un chantier à ouvrir malgré sa complexité. De nombreuses associations culturelles et artistiques souffrent d'une inadéquation entre leur objet et leur statut. (la place de l'artiste ? De l'intermittent ? Du spectateur ? Du client ? De l'adhérent ?...ou celle des pouvoirs publics ? Qu'en est-il des expérimentations collectives (Bazar/ateliers intermédiaires) ou bien de l'usage d'autres statuts (scop ? Scic ? ...). Évoquer aussi la question relative à la gouvernance de la transmission de l'objet social d'une structure ? Quelles suites ou pas et qui est concerné par la poursuite des Rencontres pour Lire, de l'action du Cirque du Docteur Paradi, de la « reprise » du Tanit Théâtre .. E » est ce du ressort de l'initiative privée ou le « secteur » est-il en « droit » à contribuer à l'orientation ou la décision ?

Pascal Gourdeau (Ardes)

6 Mai 2

Correspondances

Ils ont Choisi d'écrire à Pascale Cauchy. Nous respectons donc la forme qu'ils ont adoptée, en nous excusant de ne pouvoir ici reproduire, faute de place, in extenso les textes choisis par notre ami René Paré pour nous en tenir à de courtes citations.

13 avril 2010

René Paréja

Chère Pascale Cauchy,

Nous savons tous combien ta responsabilité est importante. Aussi en réfléchissant à une éventuelle contribution que j'aurai pu t'apporter, je suis allé consulter sur mes étagères comme j'aime à le faire. Et je te fais parvenir trois textes.

- l'un est d'Antoine VITEZ qu'on ne présente plus.
- Le deuxième est d'Yves HELIAS, un juriste qui enseigne l'Institution Culturelle et son histoire à la faculté de Rennes.
- Quant au troisième, il est de Mr Girault.

Drôle de mélange. Mais comme tu peux le constater, ces références sont anciennes. Ce qui signifie que la question existe depuis longtemps et qu'il est peut-être temps de la traiter.

Je t'offre ces textes comme élément de réflexion.

En travaillant avec de jeunes acteurs, je dis souvent en citant un grand maître de théâtre « que l'énergie est la pensée en action. » et je rajoute : que si la pensée est un outil, il faut cultiver son esprit à agir.

René Paréja

Mais alors, si nous voulons faire du théâtre de quartier, dans les quartiers, c'est-à-dire toucher un public en petit nombre chaque fois et dans des salles (des locaux) sans équipement, on voit bien que notre théâtre ne peut pas être une réduction du grand théâtre, un grand théâtre au rabais. Il faut tout à fait autre chose.

Antoine Vitez

Réunir des acteurs ? Mais dans quel but, sur quelle base, pour quoi faire ? Faut-il d'emblée fermer ce champ expérimental par une formule politique générale ou par des recettes appauvrissantes ? Dans la vie quotidienne, il est assez de lieux, de situations, de moments qui témoignent des défaillances de la communication, des déficits de l'échange, de l'inanité de la vie citoyenne... Pour ces expérimentateurs qui seraient des créateurs du lien social – des artistes donc, quoique d'une espèce nouvelle –, il est bien des lieux vides à occuper, des temps morts à investir, des routines à détourner, des insignifiances où planter les piquets du sens. C'est là qu'il faut aussi apprendre à réunir des présences. Ces dernières, une fois réunies, sauront bien quelle histoire il leur appartient de poursuivre.

Y. Hélias « Après le spectacle, la démocratie » in théâtre et démocratie

L'homme de pouvoir est dans les affaires de la culture non plus un décideur parmi ses administrés mais un hôte dans la famille urbaine. C'est ce que nous cherchons à faire à Caen, ville où je veux qu'artistes et savants soient avec nous chez eux.

Jean-Marie GIRAULT
Sénateur-Maire

Jean-Marie Girault , ancien maire de Caen extrait de discours

Nul ne saurait mettre en doute la volonté de Pascale Cauchy de modifier, en profondeur, la politique culturelle régionale.

Il a été très peu question de culture pendant la campagne des régionales¹ mais quelques engagements ont été clairement pris (et écrits) :

- Sur le « rééquilibrage » des aides entre « les institutions » et « le secteur indépendant » (Certes on ne précise pas dans quel sens mais j'ai cru comprendre que c'était en faveur du secteur indépendant) (cf. document de campagne de la liste PS, PC, PRG).
- Sur les « Relais Culturels Régionaux », dans tous les meetings, par Laurent Beauvais, Alain Tourret, Philippe Duron notamment, comme exemplaires de l'aide à la création, de l'action de proximité et de l'aménagement du territoire. Laurent Beauvais s'est engagé à en implanter deux ou trois supplémentaires.
- Sur « Caen capitale » (La convention de principe est signée. Reste à la remplir, la budgétiser et la faire vivre)
- Sur l'aide à la structuration du secteur indépendant par la création d'un centre de ressources (Une des 18 mesures de « l'entre deux tours »)

« Les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient ! » Cette assertion (de Charles Pasqua !!!) est évidemment inacceptable et nous n'y adhérons absolument pas.

Au contraire nous faisons absolument confiance à la démocratie, aux élus, et spécialement à Pascale Cauchy.

Mais sa tâche est difficile et elle sera bien seule.

Le Président Beauvais lui délèguera tous les pouvoirs et ne lui créera aucune entrave... autre que financière !

L'administration régionale (par volonté, par manque de moyens humains...) ne l'aidera pas. Les personnes ne sont pas en cause (et spécialement pas celles du service de la culture) mais je suis bien placé pour savoir que même lorsque le Président veut (comme Philippe Duron le voulait) la « machine » résiste ; La culture ne fait pas partie des compétences régionales alors de quoi se mêle-t-on ?

Certains dossiers, sur lesquelles Pascale n'aura pas prise, arrivent et nul ne sait comment leurs fonctionnements seront financés (Le PRAC, L'implantation à Caen de L'Atelier de l'Imprimerie Nationale (porté par Sarkozy et Lang !!!), Normandie Impressionniste, La BMVR...

Les subventions des institutions (qu'on le veuille ou non) n'ont pas été augmentées (sauf rares exceptions) depuis 2005. Elles sont objectivement, si rien ne change, dans de vraies difficultés et vont demander une « mise à jour » légitime.

Dans ce contexte (budget constant (dans le meilleur des cas), arrivée de structures budgétivores, institutions en difficulté, absence de volonté politique partagée, administration sur la réserve... comment changer sérieusement les choses ?

Hors son propre parti, Pascale Cauchy n'aura qu'un soutien unique : celui des professionnels.

Le reste du monde politique va attendre... dubitatif, voire indifférent, dans le meilleur des cas.

Le « Centre de Ressources » que nous proposons n'aura pas pour vocation la défense corporatiste (c'est la fonction des syndicats) mais se positionnera comme un outil de concertation, de propositions, de

¹ A toutes les rencontres, à tous les meetings, de nombreuses questions ont évoqué l'agriculture. La Région y consacre 10 M€. Aucune question n'a été posée sur la culture. La Région y consacre le double : 20 M€.

structuration, d'informations, de mutualisation, de coordination au service de l'essentiel à nos yeux : la juste place de l'art et de la culture dans notre société.

Pour réussir, Pascale Cauchy ne peut se passer :

- D'un secteur indépendant (artistique et culturel et pas seulement celui du spectacle vivant) enfin structuré, véritable interlocuteur organisé, raisonnable et raisonné capable de l'aider (notamment par une pression médiatique).
- D'un secteur institutionnel ayant accepté de revisiter ses missions et ses pratiques (parce que le monde a changé, la crise est arrivée, les budgets se raréfient et rien ne sera jamais plus comme avant)
- D'un ensemble de professionnels (incluant ceux de l'action culturelle, de l'Education populaire, d'enseignants, d'universitaires...) s'attelant à la co-construction d'une politique culturelle radicalement nouvelle.

L'enjeu est, somme toute, assez simple : si Pascale échoue, c'est le « marché » qui prendra la main, régulera l'offre et la demande et fera office de nouvelle politique culturelle, en Basse-Normandie comme ailleurs.

Le paradoxe est peut-être que Pascale peut permettre à la fois la structuration du secteur indépendant et la mise en musique de Caen Capitale (c'est-à-dire la cohérence de l'action de Caen et de la Région) (ça je pense qu'elle en a le pouvoir et les moyens) et que sa propre réussite en dépend.

Reste à l'en convaincre puis à l'aider de nos intelligences réunies.

Jean-Claude Collot

Le 13 avril 2010.

... Début de synthèse...POUR LA CRÉATION DU CRIC

25 Avril 2010

Compagnie AxiOrlès

Mélanie Marie et Nicolas Maurel

Chers tous,

C'est très heureux que nous contribuons aujourd'hui à la création du CRIC. Coordination dédiée au secteur innovant et indépendant, en opposition au secteur institutionnel et budgétivore... car les temps ont changé nous dit-on, en tous les cas, nous ne pouvons et ne travaillons pas de la même manière.

Nous le rêvons à l'image de l'outil qui nous permet d'y contribuer aujourd'hui : une plateforme collaborative.

Nous pensons qu'il peut s'élaborer sur la base d'une mise en commun de nos contributions et projets singuliers, oeuvrant dans un même but, à partir du moment où nous faisons le choix de nous reconnaître également dans **la construction d'un nouvel outil au service du plus grand nombre.**

C'est la conscience d'un acte artistique public que nous accomplissons jour après jour qui nous dicte cette évidence, tout comme l'urgence avec laquelle cet outil doit être aujourd'hui mis en place, car justement les temps ont vraiment changé !

Olivier Chiche démontre que beaucoup reste à faire encore pour rendre "visible" la force ou encore l'importance du secteur indépendant dans notre région !

C'est justement, parce qu'entre les institutions et les artistes, c'est le no man's land !

Il y a une sorte de chasse gardée culturelle de laquelle nous sommes tenus à distance... C'est pour cela que nous nous trouvons aujourd'hui dans cette situation : il n'y a pas de lieux intermédiaires repérés, pas de réseaux, pas de coordinations, pas de budgets.

Il y a tout au plus quelques initiatives singulières qui opèrent le plus souvent au moment d'un changements de direction des lieux qui peuvent justement nous accueillir.

Elles finissent, tôt ou tard par s'épuiser... pas de réseaux, pas de coordinations, pas de budgets !

Contre mauvaise fortune bon coeur, nous avons depuis longtemps pris le relais et faisons tout cela aussi au sein de nos projets de création mais de manière alternative. C'est sûrement de "ce train de retard" que nous pouvons être plus qu'à l'heure, demain !

Y'a plus qu'à !

C'est par **la mise en réseau de nos projets de créations, de diffusions, de médiation culturelle sur le territoire**, que naîtra de notre multitude et de nos foisonnements, l'exemplarité, la pertinence et la vitalité qui ne sont plus à démontrer de nos projets et actions (lisibilité et reconnaissance leur seront ainsi données).

C'est par l'utilisation du "réseau ouvert " comme moyen de circulation et d'échange, et non, en l'usurpant à des fins de communication pour la sauvegarde de "privilèges" d'un autre temps, que nous réussirons à transformer "le plomb en or" !

Cette expression est employée à propos de manière circonstancielle (!).

Nous parlons principalement ici d'art contemporain, dans le sens littéral de ce terme, ne pouvant présumer de sa forme au moment où il est en création (la culture de l'esthétique détenue par "les spécialistes" étant par définition une donnée sociale « excluante » et dépassée par avance).

Les chantiers émergents de l'art se font en fonction d'une nouvelle conscience du monde qu'ils captent et alimentent en retour.

Aujourd'hui, au-delà de "Liberté, Égalité, Fraternité", existe **la Charte de l'UNESCO** pour la diversité culturelle, ou encore **l'Agenda 21** par exemple... des textes qui encadrent des changements qui ont déjà opéré... Mais où sont nos responsables bas-normands et nationaux ?

Nous avons de l'ambition pour nos territoires et nous nous engageons quotidiennement à les faire vivre !

Nous le savons bien, il y a ce "et de la Communication" après "Ministère de la Culture" qui nous a toujours choqué car c'est comme si les règles étaient dictées par avance et que nous étions condamnés à jouer ce jeu là... Avec le CRIC, nous nous affranchirons de cette mise en scène, OUI, "L'art est de la politique" au sens noble du terme. Et la politique doit être de la politique et rien d'autre !

Nous le savons assez : nous passons notre temps à lutter contre des lobbyings, des metteurs en scène qui ne font plus que de la politique (trop proches ou trop avides de pouvoir), trop pétouchards pour être (ou ne pas être !). C'est dans "indépendant" qu'est notre force et notre raison d'être.

Nous nous construisons de toutes nos indépendances !

Donc oui pour un lieu, mais un lieu de travail, un lieu phare, un lieu réservoir, un lieu qui montre la vraie nature de notre travail et de nos engagements au quotidien, oui, **un vrai lieu citoyen**, pas celui où nous produisons nos oeuvres, mais un réel lieu de travail et d'échange. Une tête de pont en quelque sorte, la porte vers quelque chose de vraiment hors du commun, de nouveau... A partir de là seulement, nous pourrions examiner toutes les autres questions qui nous intéressent et nous concernent.

Ce qui est exemplaire, dans les outils internet mis en place pour les contributions par notre ami Philippe Colette, c'est que le **CRIC existe déjà** et s'active ! Sortons définitivement de la notion patrimoniale du lieu, allons au-delà du symbole qu'il peut représenter, même si il est indispensable pour s'adresser au plus grand nombre

Il faut qu'il soit pratique, pour pouvoir y travailler avec un minimum de confort et surtout d'efficacité en adéquation avec le projet CRIC.

À l'heure du télétravail, ça et là, se regroupent des travailleurs d'un nouveau genre en des lieux mutualisés et mis en réseau, à l'image des territoires qu'investissent et que veulent faire vivre ces hommes et ces femmes conscients que l'on ne peut mettre la charrue avant les boeufs !

Grâce à ces "nouveaux outils", et à ceux que nous pratiquons et que nous appliquons tous quotidiennement sur le territoire dans nos champs artistiques respectifs, nous sommes déjà les véritables architectes de notre propre émergence.

Tout peut se construire à partir de l'âme même de ce qui anime nos projets... il suffit de relier "nos petites cellules de crise" pour que se constitue ce nouveau corpus devenu l'évidence même de la vie dans sa multitude.

Premier constat : le site internet qui apparemment a été créé par la Région suite aux "Voix Publiques" est mort/né ?!

Personnellement, nous ne savons pas qui l'anime ? Avons-nous été contactés, sollicités ?

Avons-nous ne serait-ce reçu qu'un mail nous annonçant sa mise en ligne ?

En temps qu'acteurs, nous n'en connaissons même pas l'adresse... C'est un scandale !

Attribuons-nous rapidement ses moyens et construisons le CRIC en même temps que nous l'alimenterons de ce qu'il faudra pour qu'il existe enfin !

Nous ne devons plus être l'objet d'études qui finissent dans un tiroir, comme pour des animaux en voie de disparition qui n'en finiraient pas de ne pas disparaître !

Il faut un site qui soit un véritable outil collaboratif et de co-construction de ce qui nous concerne, une base de dialogue avec les services, les institutions et les politiques.

Il peut émaner et/ou prendre le relais du **Comité Régional du Spectacle Vivant** par exemple.

Il lui donnerait une réelle fonction exécutive afin d'asseoir son conseil.

Pour chaque secteur, nous pourrions nous appuyer sur ce qu'est en train de "mettre en jeu" la **Conférence Permanente pour la Danse Contemporaine en Basse-Normandie** à tous points de vues exemplaire, unique et novatrice.

Sur la base de cette contribution, nous ne pouvons présumer de ce que pourra être le CRIC (surtout pas un 104 !).

Avec quelques moyens (ceux que l'on donne à un bureau d'étude, un cabinet d'architecte etc.), il sera l'assurance de la viabilité et de la pertinence de ce que nous revendiquons. Ignorer ou refuser sa mise en œuvre serait un acte anti-démocratique et irresponsable. Merci de votre attention !

Mélanie Marie & Nicolas Maurel

Et des questions ?

25 Avril 2010

Emmanuelle Dormoy

Il y aura-t-il un changement ?

La politique culturelle est à l'image d'un arbre. Elle doit continuer à épanouir sans être soumise aux velléités de jardiniers dont les calendriers saisonniers ou électoraux sont à l'origine de tailles ou d'entes inconsidérées. La culture n'appartient pas aux politiques ; elle appartient aux artistes, aux citoyens et aux enjeux de la société. Elle s'inscrit et inscrit dans le temps. Elle est trop précieuse pour être le jouet de dirigeants virevoltants au gré de leurs désirs.

Bref, mais encore un mot de constat ; comparons l'état du secteur à d'autres régions ; comparons notre région à d'autres...

Passons à l'avenir :

- Questions à Pascale Cauchy :

. les engagements pris lors de la campagne concernent principalement des revendications du secteur indépendant. Quid du reste du secteur ?

. parmi ces engagements : l'idée d'une Conférence Permanente : quels en sont les enjeux et les modalités ; le fonctionnement et les objectifs ?

. dans le cadre budgétaire actuel et au vu de certains engagements pris sur des projets conséquents, sans prise en compte des secteurs concernés, comment comptez-vous procéder à des arbitrages ? Quels seront pour vous les priorités et les axes à favoriser ? Quels seront pour vous les critères de CHOIX devenus incontournables ?

. comment expliquez-vous la naissance et la prolifération d'événements largement dotés sans concertation ? Vous semblent-elles cohérentes ?

. comment envisagez-vous la notion de réseaux ? quels doivent en être ou en sont les acteurs et les instigateurs ? quels seront vos interlocuteurs ?

. quelle forme doit selon vous prendre la « co-construction » ? y voyez-vous des limites ?

POST SCRIPTUM

Il fallait que ça arrive ! Qu'une contribution se signale en dernière minute ! Mais voilà elle a une valeur hautement symbolique car elle émane d'un camarade technicien et régisseur à ses heures. L'occasion est donc trop belle de rappeler que l'ADADA s'écrit parfois avec un petit a supplémentaire pour dire Artiste-technicien ! Donc un grand merci à l'ami Melchior qui comble ici un manque...Même si par ailleurs on lui connaît l'appétit de mettre en scène.

26 avril 2010 15:24:28

Melchior Delaunay

l'art ça devrait être obligatoire. HIPS

l'état se désengage du spectacle vivant (troupe du soleil cérémonie des molière(s)

Créer des lieux, d'accord, mais sachez que la ville de Caen est une des villes les mieux équipées de province, elle possède un taux d'équipements artistiques très important.

Théâtre municipal, CDN, Cargo, Zénith, Conservatoire, Bibliothèque ESAM, théâtres dans les lycées qui coûtent très cher en termes d'investissements et de fonctionnement et qui limitent donc les possibilités de manœuvres et de créations; aujourd'hui si le but est de créer de nouveaux lieux qui programment dix spectacles par an avec cinq permanents, dont pas un seul artiste, je me demande à quoi servent ces structures !

L'exemple du CDN est frappant un artiste, trente permanents.

A quoi servent ces cathédrales de la culture où il est interdit de salir, interdit d'entrer.

Où va-t-on quand une structure dépense 90% d'un budget pour fonctionner ?

Le 104 en est un exemple, 2 millions d' € pour la sécurisation du site sur 8 millions d' € de budget.

Le public et les compagnies locales. Les collégiens et lycéens devraient assister obligatoirement à plusieurs spectacles, - des propositions allant des textes "classiques" aux textes "contemporains" ; être confrontés à des performances, visiter des musées, voir de la danse, des opéras ..., je le répète, de manière obligatoire, cet apport de public renforcerait indéniablement le secteur tout en formant un jeune public.

Ces travaux, ces missions pourraient ainsi être confiés à des compagnies locales et faire venir du monde par des commandes publiques.

C'est donc un choix politique... Les artistes et les techniciens Aujourd'hui "les artistes" ont la vie dure pour ne pas dire très dure.

Beaucoup de formations sont proposées aux techniciens, et c'est très bien.

La formation pour "l'artiste" c'est celle du temps de travail, de la confrontation au public et de pouvoir profiter d'un certain confort de création et de travail, l'expérience dite de Laboratoire d'imaginaire social en est un, des AFR (Atelier de Formation Recherche, un metteur en scène étranger travaille une quinzaine de jours avec des comédiens de la région) il faut pérenniser ce genre de propositions et le proposer au plus grand nombre.

Nous devrions être capables de proposer à "des artistes", des accueils avec des équipes formées dans des outils correspondant aux envies. Ces budgets doivent être alloués, et je les crois plus pertinents que d'ouvrir une énième structure. Il faut donner du temps aux

propositions locales dans les structures existantes.
Les placer en fonction de la disponibilité des lieux, sans partialité.

L'ODACC pourrait répondre à cette gestion, sans partialité, des lieux des hommes et des matériels nécessaires.

Quand on pense que les lieux sont fermés pour congé alors que des propositions sont dans la rue ! Ouvrez- nous les théâtres, donnez-nous des moyens concrets pour le plateau, ne vous délectez pas avec vos délégations qui ne servent qu'à faire couler le secteur ; payer des gens pour ce qu'ils savent faire, des comédiens pour jouer, des metteurs en scène, pour mettre en scène.

Redonner l'espace public aux artistes. Assez de dossiers, de coups de fil à des gens qui ne peuvent nous répondre ni par Oui ni par Non pour des résidences blanches (là où personne n'est payé). Assez de transitaires, Assez d'interlocuteurs. Assez de "ça ce n'est pas pour mon public" ! Le théâtre existe parce que des gens montent sur scène et proposent des visions du monde, le but est de les laisser parler, c'est l'image de la société. Ne laisser pas se censurer un secteur talentueux qui cherche à se vendre pour répondre à une pression économique douteuse.

Il n'est pas acceptable aujourd'hui qu'un comédien, acteur metteur en scène, ait autant de mal à boucler son statut et qu'il doive se battre pour que ces temps de travail "invisibles" au mode de comptage des Poles Emploi, soient pris en compte dans la conception du statut. Répétition, apprentissage, cours de chant, essais, Il est délirant qu'il n'y ait plus de critiques pertinentes dans les quotidiens régionaux, Ouest Plouc et autre Bonhomme Enchaîné. Bon ! après tout ce n'est peut-être pas des idées de gauche. Merci pour le temps de parole

Melchior (Régisseur)

Rencontre de l'Adada et de Pascale Cauchy Nouvelle Présidente Culture du Conseil Régional pour un large échange de vues sur la création d'un Centre de Ressources Régional

*Ainsi donc, **Pascale Cauchy**, vice présidente à la culture, est venue ce mardi 27 Avril 2010, à la rencontre d'une cinquantaine d'acteurs de la culture aux Ateliers Intermédiaires à Caen.*

*Elle était accompagnée de **Marine Lemasson**, conseillère régionale.*

*Deux conseillères municipales de Caen, **Geneviève Heuzé** (qui suit régulièrement les Arts Vivants) et **Sophie Vermes**, nous avaient fait l'honneur de leur présence, ainsi que **Pascal Gourdeau**, de l'Agence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.*

*Absence remarquée de la presse, exception faite de **TSF98**. Le présent compte-rendu ne prétend pas à une transcription fidèle des propos et échanges. Nous avons résolument pris le parti de nous en tenir au **Centre de Ressources** et d'explorer en quoi la rencontre nous a permis d'en approfondir l'approche.*

*Deux heures durant, **Pascale Cauchy** s'est soumise au feu roulant des questions. On trouvera par ailleurs, un bref bilan/commentaire de **Dominique Nugues**, dont on sait qu'il n'est pas soupçonnable de complaisance.*

Propos introductifs

Avant de dire quel **Centre de Ressources** nous voulons, permettez-moi, chère Pascale Cauchy, de vous dire, quel Centre nous ne voudrions pas !

- D'un Centre qui parle à notre place ! Nous voulons ce centre pour donner la parole aux « sans voix », donc il doit s'organiser pour rendre audible et visible tout le monde ! Tous les amateurs d'art qu'ils soient amateurs ou professionnels... Ces derniers étant de toute façon des amateurs de l'art qu'ils affectionnent !
- D'un Centre qui nous guide, qui nous coiffe. Qui nous couvre chef ! Assez de Cathédrale et de tour Eiffel. L'horizontalité, voilà notre perspective !

Nous voulons donc un Centre d'Accompagnement ! Enfin un outil pour accompagner, soutenir, rendre lisibles toutes les initiatives de terrain. Cordonner, anticiper, informer de ce qui existe ! **Accompagnement.**

Proximité, autre mot d'ordre ! Dire l'Art n'est pas une marchandise oui ! Mais en quoi l'art échappe-t-il à la consommation et au marché ? Réponse : quand il est accompagné.

Quand il s'inscrit dans un rapport non-marchand aux citoyens. Educatif, par exemple. Rapport interactif autre exemple. Alors éducation artistique, éducation populaire permettent l'élargissement de la base sociale, et des rapports non-marchands. Loin des budgets de communication famélique qui assurent la consommation en lieu et place du travail éducatif.

Oui, nous voulons nous appuyer sur l'économie sociale et solidaire.

Dans le secteur indépendant se génère jusqu'à 50% de recettes propres. Le travail sur et avec le public est la source de cette marge d'autofinancement !

Et le plus souvent, il concerne de nouveaux publics !

Il faut partir de cette réalité pour une **culture de proximité conviviale et partagée** sur tout le territoire. La proximité et le travail commun en petit nombre, c'est l'avenir d'une culture sans esbroufe et inscrite en profondeur.

Le métier ! Oui, l'artiste fait **un métier en constant renouvellement**.

Cela veut dire Formation –la plus exigeante possible- la plus large pour le plus de monde possible ! Pas d'art au rabais. Donc monter en puissance les savoir faire, de la capacité d'invention et de création. Priorité des priorités : la formation.

Voilà le trépied sur lequel peut reposer le **Centre de Ressources**, et c'est ce qui a été « pointé » par le passé. Mieux s'organiser, mieux se comprendre, mieux se structurer pour mieux s'ouvrir et partager.

S'incérer, s'inscrire au cœur des mutations.

Être les premiers acteurs de la transformation sociale.

Pour une autre économie et pour l'intérêt général : soyons déterminants.

N'oublions pas que l'Utopie, l'imagination, l'invention appartiennent à tout le monde, et, qu'au bout du compte, nos vies disait Shakespeare, sont faites de l'étoffe de nos rêves.

JP Dupuy 27 Mars 2010

Compte-rendu de la rencontre

Le compte-rendu dont je m'arroe, ici la charge, est relativement aisé à faire. Pourquoi ?

D'abord, parce que la plupart des intervenants (une trentaine) ont pu faire des déclarations tout à fait en harmonie avec le contenu des documents de l'**Adada** remis à **Pascale Cauchy**.

Autrement dit la démonstration fut faite de ce que peut être une pensée et parole collective, structurée et cohérente . La chose n'étant pas si fréquente, elle mérite d'autant d'être soulignée.

Ensuite parce que –cela n'aura échappé à personne, et beaucoup en seront subjugués- **Pascale Cauchy** est une personnalité politique qui ECOUTE ! Bien sûr -l'écoute : tout le monde s'en réclame dans le Landerneau du politique... Sauf que ce mardi manifestement, elle a semblé exister !

Nous furent donc épargnés le rituel des faux-semblants, et de la langue de bois à l'usage de la séduction électorale... Et du coup, nous-mêmes avons pu faire l'économie de nos (surtout les miennes) rodomontades habituelles ! Comme quoi un langage de vérité peut se tenir qui induit confiance et respect entre interlocuteurs.

D'emblée **Pascale Cauchy** dira qu'une réalité existe, un héritage, un passif culturel, et que donc... sauf à s'illusionner d'une table rase improbable, la réflexion et impulsion nouvelles, qui peuvent retenir notre attention, doivent prendre en compte cette réalité.

Autrement dit, seule une juste appréciation des marges de manœuvre peut autoriser des changements de caps !

Nous étions dans la métaphore du paquebot, dont en d'autres circonstances Philippe Duron Député-Maire de Caen, a pu faire usage. Bref, nous fûmes invités à comprendre qu' un paquebot se manœuvre avec précaution et dans la durée.

En restant dans la métaphore, **Laurent Frattale** alimenta la réflexion d'une remarque fort judicieuse. Il se trouve, dira-t-il, que le paquebot du développement culturel a longtemps usé d'un seul moteur. (Les institutions largement impulsées par l'Etat... Grâce leur en soit rendue) Mais aujourd'hui, il y a deux moteurs. **Laurent Frattale** affinera sa démonstration avec des chiffres à l'appui sur l'emploi et le poids des associations culturelles dans le paysage culturel. Le nouveau moteur donc, c'est la formidable croissance du secteur « indépendant ». Et ce moteur-là n'est pas assez (parfois pas du tout, c'est le cas, dira plus tard **JP Dupuy**, de la **Conférence Régionale Consultative**) pris en compte.

Conséquence de cette mauvaise estimation, il n'est pas sûr que les deux moteurs poussent dans la même direction. Et s'ils ne poussent pas dans la même direction, alors on finit par tourner en rond ! Si une **Conférence Régionale Consultative** peut avoir son utilité, c'est justement de permettre que secteur indépendant et secteur institutionnel coordonnent leurs efforts !

Le propos de **Laurent Frattale** était introductif à la réflexion sur le **Centre de Ressources**, **Pascale Cauchy** sollicitera de l'assemblée, qu'elle en précise les contours en énonçant cinq questions :

1. Est-ce que l'**ADADA** anticipe et modélise par son fonctionnement le futur **Centre de Ressources** ?
2. Où sont **les institutions** dans le projet ?
3. S'agit-il d'un outil exclusif des **indépendants** ?
4. Voulez-vous un **lieu de monstration** ?
5. Place de la **Conférence Permanente Danse** en fait-elle partie ?

Il fut donc apporté des éléments de réponses émanant des uns et des autres.

1. L'adada et le Centre de Ressources

Que l'**Adada** soit une organisation porteuse de la philosophie du Centre de Ressources : certainement, mais les missions et services d'un **Centre de Ressources** dépassent largement le champ d'activités et de missions que l'**Adada** s'est impartie.. Il n'y a donc pas de rapport de cause à effet. Ce serait trop étroit. Le **Centre de Ressources** est l'affaire de tout le secteur, et l'**Adada** n'aura été qu'un levier bien moindre d'ailleurs que le **Synavi**, qui en a porté et défendu l'idée depuis 2005.

2. Place des institutions ?

Impensable qu'un tel centre phagocyte les institutions, ou les ignore. Comment veiller à ce que les deux moteurs tirent dans le même sens ? Cela ne peut se faire sans les institutions.

C'est pourquoi l'idée de la **Conférence Régionale Consultative** peut trouver son plein emploi avec une juste répartition des secteurs institutionnels et indépendants !

La difficulté tient à la représentativité des « **indépendants** ».

Qui dans chaque secteur peut parler en leur nom ? C'est à travailler à cette représentativité que s'est engagée l'**Adada**, justement... Et à ce titre, l'**Adada** réclame un soutien de la puissance publique (Ville, Départements, Drac, Région) qu'elle n'a pas.

3. Les indépendants.

Oui résolument le **Centre de Ressources** devrait être un lieu et un organisme de l'expression des Indépendants. Des **indépendants** enfin reconnus en tant que tels, disposant enfin d'un organisme ! Fin de l'infantilisme ! Fin de la cooptation à tout crin... Une aire nouvelle commence ! Enfin, le deuxième moteur est identifié, le **Centre de Ressources** intègre tout le monde (institution en partenariat) mais il est l'outil, la pièce maîtresse du secteur indépendant, sa carte de visite ! Le centre fait valoir l'existence de ce secteur et lui donne une configuration ! Et il devient l'interlocuteur fiable d'un secteur qui n'en a pas !! Tout le monde doit y gagner à voir sortir de l'ombre et de la clandestinité le secteur indépendant.

4. Lieu de monstration !

À cela nous répondons que l'existence d'un lieu de monstration peut effectivement s'avérer nécessaire et plus certainement un lieu qualifié de pignon sur rue. Lieu de reconnaissance. Cependant il n'aurait de sens qu'avec un vrai diagnostic sur

- le plein emploi des lieux existants. à Caen.
- la coordination et mise en réseau des structures. Caen et Région.
- la mutualisation et ses effets dans l'exploitation des lieux.

Un lieu oui mais de quel type ? Lieu de vie ? Un lieu de croisement des ressources ? Un Centre ? Ce Centre-là pourrait s'entendre, décentrement, orchestration, souplesse.

Intersectoriel. Inventer et cultiver une insertion de type convivial. Lieu de rencontre et d'échanges qui échapperait à l'économie marchande. Lieu symbole d'un nouveau type d'échanges. En marge de la consommation, à travers lequel se redéfinirait la notion même d'espace public. **Maison-Folies** comme il a pu s'en épanouir à Lille. Et pourquoi pas un lieu ressources à forte prégnance européenne (et peut-être d'un fort financement européen)

Un débat sur l'**ODIA** viendra un court moment interférer avec le **Centre Ressources**... Ce dernier marcherait-il sur les plates bandes de l'**ODIA** ? Oui et Non... Il fut rappeler qu'à l'origine l'**ODIA** –dans la circulation des œuvres- se voulait au service du « secteur », des artistes, des indépendants. Aujourd'hui ces mêmes « indépendants » accusent l'**ODIA** de « dérive », et, ne reconnaissent plus cet outil comme étant à leur service. Alors au service de qui ? Il y eut des réponses « brutales » qui dérivèrent vers des mises en cause de personnes. Finalement NON, le **Centre de Ressources** n'aurait pas à doubler l'**ODIA** mais une interface est à trouver. Le **Centre Ressources** prétend relever et coordonner toutes les offres et demandes, quand l'**ODIA** les évalue et les « sélectionne ». Ce que faisant l'**ODIA**, se comporterait-il comme une instance de régulation...sans en avoir le mandat ? Chaque instance ayant « ses artistes ». Drac, Départements, Région, ODIA, Ville...Ce qui conduira notre camarade **Julien COSTE**, à dire que chacun obéit à ses critères... sans les partager (j'ajouterais en les négociant de gré à gré, de puissance publique à puissance publique, à l'insu des intéressés. Donc, le non-partage ne concerne que les principaux intéressés : les structures indépendantes. Seules structures dont on décide du sort à « l'insu de leur plein gré ». Pourquoi ?

5. La Conférence Permanente de la Danse.

Elle a été ébauchée pendant la campagne électorale de Régionales à l'initiative du Président de Région Laurent Beauvais ! Elle fut en tant qu'ébauche un modèle de concertation. Et par conséquent la **Conférence Permanente** doit trouver sa place à l'intérieur du **Centre Ressources**, en être un module de fonctionnement efficace.

Car la concertation n'a de sens qu'efficace et dans la résolution concrète des problèmes. Faute donc de produire du travail utile qui engage (même si le décisionnel ne lui appartient pas) les instances de concertation risquent de se multiplier en vain !

En réalité une des questions de fond, c'est la transparence, transparence des décisions prises : Ville, Drac, Départements, Région n'arrêtent pas de se concerter avec plus ou moins de bonheur, au cas par cas, suivant un scénario bien rodé :

A. – Alors tu fais quoi sur celui-là ?

B. – Rien

A. – Ah bon... ! Moi, je

B.

Après le « ah bon » c'est... tant pis je fais quand même ! ou tant mieux je ne fais rien aussi !

Tous les artistes connaissent ce loto qui n'est pas sportif !

Quand A et B n'aboutissent à « Rien », alors, en principe, ils se couvrent de l'expertise ! Là l'expert (Comité, Odia & cie, etc) devient donc alibi/caution. A et B sont –courageusement– pour rien de ce RIEN ! C'est l'expert qui devient (valeur d'usage) le bouc émissaire.

Donc résumons. La **Conférence Permanente** vise à mettre fin à ce système !

Fin du clientélisme, du féodalisme, et des parades de séduction !

Fin des jeux pervers et autres manigances ! Fin du cas par cas ! Fin du « mes artistes », mon premier choix, ma propriété.

Début de l'Agenda 21, et d'une application possible de la charte de l'UNESCO. Début d'une analyse concertée et de la définition d'une politique concertée de développement culturel.

Fin de la beauté lyrique des discours, on passe à l'ACTE.

la **Conférence Permanente** heurte par trop les mœurs du sérail mais peut-être de ces mœurs va-t-on enfin se lasser ?

Voici donc grossièrement résumées, les réponses aux questions de **Pascale Cauchy**. Elles ne résument surtout pas la richesse des échanges.

Il reste à envisager la poursuite des échanges...Suivant quelle méthode et quel échéancier ?

JP Dupuy. 3 Mai 2010

De la politique, de l'écoute, des idées...presque du bonheur !

La réunion de l'ADADA où était conviée Pascale Cauchy venue, accompagnée de Marine Lemasson, jeune élue du Conseil Régional et accueillie dans les règles de l'art par Laurent FRATTALE, aux ateliers Intermédiaires, m'a réjoui.

Heureux en premier lieu de voir une assistance jeune, attentive, respectueuse et constructive. Réjoui aussi de constater la qualité, la cohérence et la grande maturité des intervenants.

J'ai eu le sentiment tout au long des 2 heures de débat, mené de main de maître, il faut le dire par J.P.Dupuy, d'assister à une véritable proposition de travail, livrée par des professionnels inquiets et en attente de réponses à leurs problèmes, mais enthousiastes et sincères dans leur engagement artistique.

Les informations fournies, les arguments avancés l'ont été avec le sérieux que confère l'assurance de la bonne foi et du droit à la justice la plus élémentaire. Le besoin d'une mise en place d'une structure où chacun se sentira responsable et non-infantilisé par des tutelles incompetentes et partiales a été exprimé clairement. La transparence réclamée dans les critères d'évaluation des projets et des productions résonne comme une évidence.

La responsabilité politique, civique, sociale affichée et défendue par les forces les plus jeunes et les plus dynamiques des professionnels de la culture, me semble être la garantie, que la co-construction prônée par l'ADADA, n'est pas un mot d'ordre, mais une chance à saisir par ceux à qui elle s'adresse.

A ce titre, il faut saluer l'écoute dont a fait montre Pascale Cauchy. Sans impatience ni suffisance, elle a répondu aux questions sans faire de promesses inconsidérées, elle a posé des questions sur des sujets qui lui semblaient flous. De toute évidence, elle veut comprendre la situation de la Culture en Basse-Normandie et apporter des réponses à des problèmes criants, sans avoir de recettes toutes faites ou dictées par de fumeuses et obscures influences.

Il y a au travers de la démonstration apportée par une telle réunion, la "quasi-obligation" pour les pouvoirs publics d'entendre la parole de ces acteurs de la culture.

De l'entendre et d'y être plus qu'attentifs. Cette parole porteuse de projets multiples et singuliers constituant une politique collective tournée vers un public divers et lui aussi en attente est une richesse inouïe pour la Basse-Normandie.

Le travail ne fait que commencer, mais sous les meilleurs auspices.

Que l'ADADA ne se désespère des obstacles à venir, que la volonté politique claire l'emporte sur les inerties administratives ou les coups tordus de quelque fossile de la culture d'avant. D'avant l'émergence de cette vague de volontaires prêts à relever le défi du sens dans nos sociétés en pleine mutation, d'avant les crises de toute nature qu'il faut surmonter. Voilà pour quoi, il va falloir agir, voire se mobiliser.

Oui, je me réjouis de tout ceci, même si je sais que les paroles ne valent rien si elles ne sont pas suivies d'actes.

Participer, selon mes moyens et mes compétences, à l'expérience de la co-construction proposé par l'ADADA et reçu positivement par la Vice-présidente du Conseil régional est de ces aventures qui participent à la possible redécouverte des bonheurs de la vie collective.

Dominique NUGUES

28 Avril 2010

Perspectives...

La rencontre avec Pascale Cauchy, aura permis à l'adada d'opérer une large consultation et de mesurer l'écho de la proposition. Le dialogue avec Pascale Cauchy constitue un vecteur d'encouragement. Il devrait donc se poursuivre sans un angle concret et pragmatique.

Il nous reste à faire une synthèse des contributions, à entretenir le débat en l'ouvrant le plus largement possible à tous les acteurs de la culture opérant sur le territoire régional. et à inscrire le Centre de Ressources dans un calendrier.

Adada s'est doté d'un comité de pilotage chargé du suivi de l'opération. Le comité est composé de dix membres :

-Phillipe Colette, Valérie Colette Folliot, (Danse) Emmanuelle Dormoy (Ivoire) Romual Duval (synavi) Jean-Pierre Dupuy (Merveill'europa) Laurent Frattale (Ateliers Intermédiaires) Clotilde Labbé (entreprise insertion sociale Orne), Mélanie Marie/Nicolas Maurel (Cie Axiolops Danse) Dominique Nugues (Nouveaux supports)

Si de notre côté le travail peut se poursuivre (synthèse et argumentation), c'est avec les instances publiques et tous les acteurs du secteur indépendant que la concertation peut et doit s'organiser. Il nous semble que la dite concertation doit concerner au premier chef ceux qui croient en l'existence d'une telle instance !

C'est un préalable, faute de quoi nous irions, à coup sûr, vers de nouvelles déconvenues. Nous sommes bien à la croisée des chemins pour une réelle transformation du paysage culturel.

Nous disposons pour nourrir la réflexion du présent apport des contributions (une trentaine de pages) et un dossier complémentaire qui témoigne de dix ans de propositions et réflexions. Nous l'avons enrichi d'une documentation sur le dispositif Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ; ainsi inscrivons-nous le CRIC dans une réalité économique, sociale et politique nouvelle.

Inventer et expérimenter un dispositif nouveau implique que chacun y contribue et y trouve sa place. Que la méthode d'approche préfigure et garantisse le respect dû à l'intérêt général.

C'est donc bien dans l'approfondissement de la démocratie que le Centre de ressources peut trouver la forme qui nous convient.

JP Dupuy. 3 Mai 2010

Proposition pour une CONFÉRENCE PERMANENTE de la Danse Contemporaine en Basse-Normandie

-1- Quel outil

- Que les pouvoirs publics permettent au groupe de travail de s'ériger en **Conférence Permanente pour la Danse contemporaine en Basse-Normandie**.
- Que la composition du groupe de travail soit soigneusement étudié pour que la légitimité de la Conférence ne souffre aucune contestation.
- Qu'à l'instar du groupe actuel, le secteur dit « indépendant » soit très largement représenté puisqu'il ne dispose d'aucun outil de concertation collectif pour négocier avec les pouvoirs publics une politique globale.
- Que la Conférence soit présidée par une personnalité indépendante et non impliquée dans l'objet traité.
- Que des dispositions financières compensatoires gratifient le temps de travail exceptionnel sollicité des représentants qualifiés du secteur lorsqu'ils ne jouissent d'aucun dédommagement.
- Que la Conférence dispose des fonds nécessaires à son fonctionnement.

-2- les buts

- Que la **Conférence Permanente** soit missionnée
- pour dans un premier temps, émettre des recommandations de première urgence permettant d'assainir une situation devenue insupportable,
- pour dans un deuxième temps, élaborer coordonner et harmoniser une politique cohérente pour la danse contemporaine en Basse Normandie,
- pour veiller au respect des préconisations qu'elle peut émettre et à la mise en œuvre de la politique qu'elle recommande.

Ce texte a été adopté le 5 Mars 2010 par un collectif de travail des acteurs de la danse contemporaine à l'hippocampe à Caen.

